

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29186**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'animation sociale, socioéducative et culturelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, Institut Universitaire de Technologie (IUT Michel de Montaigne) Bordeaux III	Président de l'université de Bordeaux III, Directrice IUT Bordeaux Montaigne, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours : Coordination de projets de développement social et culturel

Ce professionnel est un spécialiste du développement social et culturel en milieu urbain.

Il participe à la conception, à l'organisation et à la gestion de projets d'action sociale et/ou culturelle sur des territoires urbains auprès de publics déterminés.

Il connaît et maîtrise les politiques publiques et les dispositifs au sein desquels s'inscrit son action.

Il maîtrise la méthodologie de projet. Il est apte à repérer, analyser les besoins, concevoir, organiser et évaluer une action.

Il est apte à favoriser et accroître la participation des publics dans la définition et la mise en oeuvre des projets de développement social et culturel

Parcours : Médiation par le jeu et gestion des ludothèques :

- La création et la gestion d'une ludothèque au quotidien (ludothéconomie, cadre ludique, diagnostic de l'environnement et des ressources, gestion et animation d'équipe, communication, environnement juridique, comptabilité, etc.)

- L'adaptation de l'offre de jeux en fonction des publics (médiation et animation ludique, connaissances des publics, des structures partenaires, méthodologie de conduite de projets, transmission de la règle, etc.).

- L'expertise des ludothèques, des jeux et des jouets (historique, typologie, identité, fonctionnement et réseaux des ludothèques, approches socio-historiques des jeux, jouets, jouer, joueurs; milieu de la distribution, chaîne du jouet, nouvelles technologies en ludothèque, etc.)

Parcours : Coordination de projets de développement social et culturel

La licence forme des professionnels capables, en tant que cadres intermédiaires, de participer à la conception, l'organisation et la gestion de projets d'action sociale et /ou culturelle sur des territoires urbains et auprès de publics déterminés. Cela nécessite de :

- Connaître et maîtriser les principaux champs disciplinaires permettant d'éclairer l'action au sein de territoires et auprès de publics déterminés

- Connaître et maîtriser les politiques publiques et les dispositifs au sein desquels s'inscrit l'action

- Connaître et maîtriser la méthodologie de projet.

- Etre capable de repérer, analyser les besoins, concevoir et organiser, évaluer les projets d'action

- Etre capable de favoriser et accroître la participation des publics dans la définition et la mise en oeuvre des projets de développement social et culturel

- Etre capable de se distancier du terrain, d'articuler théorie et pratique.

Parcours : Médiation par le jeu et gestion des ludothèques :

Assumer des responsabilités de direction, de gestion et d'animation de ludothèques :

- diagnostic et à l'analyse des situations au sein d'un environnement social et institutionnel ;

- sens de l'anticipation, de la négociation et de la conduite de projets en vue de concevoir, organiser, gérer et animer une ludothèque et des manifestations ludiques ;

- prise de responsabilité dans la direction d'équipe, de salariés et de bénévoles, la participation d'adhérents et la coopération de partenaires ;

- pédagogie active des activités ludiques adaptées à différentes populations ;

des techniques et outils qui contribuent au développement d'une ludothèque (informatisation, communication).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcours : Coordination de projets de développement social et culturel :

Les employeurs peuvent être toutes les structures à vocation de développement urbain et péri-urbain dans le champ social et culturel : associations, missions locales, établissements culturels, collectivités territoriales, services de prévention, de développement social des quartiers....dans les secteurs des loisirs, de l'action sociale, de l'action culturelle, de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire.

Parcours : Médiation par le jeu et gestion des ludothèques :

Ces professionnels travaillent dans des ludothèques associatives, municipales ou d'entreprises. Ces structures ludothèques peuvent être autonomes ou intégrées dans des espaces culturels, sociaux, éducatifs ou autres (médiathèques et pôles culturels, en milieu hospitalier, en milieu carcéral, en école, dans un accueil collectif de mineurs, etc.). Ces professionnels, peuvent aussi exercer leur métier dans le cadre d'animations ponctuelles (événements type fêtes ou semaines du jeu), se déplacer auprès de structures partenaires (EHPAD, écoles, structures médico-spécialisées, etc.) ou intervenir à partir d'un équipement mobile (ludobus par exemple).

Parcours : Coordination de projets de développement social et culturel

Coordonnateur de projet social, culturel ou éducatif

Chef de projet de quartier

Responsable de pôle d'action sociale

Chargé de mission de politique de la ville

Chargé de communication ou de médiation sociale

Chargé de communication ou de médiation culturelle

Directeur de régie de quartier

Chargé de mission emploi-formation

Chargé de mission au sein de comité de prévention

Parcours : Médiation par le jeu et gestion des ludothèques :

- Ludothécaire; Responsable ludothécaire - Adjoint de direction de ludothèque

- Animateur, encadrement et direction ou co-direction de ludothèques

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

K1206 : Intervention socioculturelle

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K1207 : Intervention socioéducative

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour les deux parcours l'architecture générale de la formation est fondée sur :

- 450h d'enseignements généraux et optionnels,

- 150h de projets tutorés,

- un stage en situation d'une durée minimale de 14 semaines

- l'accompagnement à la production de documents personnels et collectifs.

Le contrôle des connaissances résulte d'un contrôle continu prenant en compte des devoirs surveillés, exposés, soutenances orales, travaux individuels et collectifs réalisés.

Le parcours coordination de projet

Semestre 1

UE1 : Territoires urbains, sociétés et participation (12 ECTS)

UE2 : compétences professionnelles "acteurs et intervention" (9 ECTS)

UE3 : compétences professionnelles "gestion et communication" (9ECTS)

Semestre 2

UE4 : Approfondissement optionnels (3 au choix des étudiants) (9ECTS)

UE 5 : analyses de pratiques professionnelles et réflexivité (6ECTS)

UE 6 : projet tuteuré (6ECTS)

UE 7 : stage professionnel (9ECTS)

Le parcours Médiation par le jeu et gestion des ludothèques :

Semestre 1

UE1 Ludothéconomie (15 ECTS)

UE2 Environnement local et populations des ludothèques (8 ECTS)

UE3 Champs professionnels et recherche (7 ECTS)

Semestre 2

UE4 Gestion et médiation (8 ECTS)

UE5 Aspects socioculturels (5 ECTS)

UE6 Approfondissements thématiques (6 ECTS)

UE7 Projets tutorés (3 ECTS)

UE8 Stage professionnel (8 ECTS)

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels du secteur
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Enseignants et professionnels du secteur
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Selon le dispositif VAE mis en place Université Bordeaux Montaigne

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 27/05/2016 accréditant l'université Bordeaux Montaigne à délivrer la licence professionnelle N° 20160631

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté ministériel du 16/07/2010 relatif à l'habilitation de l'Université Bordeaux 3 à délivrer le diplôme national de licence professionnelle (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire des parcours étudiants :

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/chiffres-cles/devenir-des-diplomes.html>

Autres sources d'information :

www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Lieu(x) de certification :

Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3 : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Université Bordeaux Montaigne

IUT Bordeaux Montaigne

1, rue jacques Ellul

33000 Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Bordeaux Montaigne

IUT Bordeaux Montaigne

1, rue jacques Ellul

33000 Bordeaux

+ Ludothèques ou lieux partenaires (associations ludiques, ludomédiathèques, centres d'animation ayant un espace ludothèque, café jeux, distributeurs, éditeurs, etc.)

Historique de la certification :

La licence professionnelle se déroule dans le cadre de la formation continue. Cependant, depuis la création de cette licence, un nombre conséquent d'étudiant.es en cours de professionnalisation, connaissant à divers degrés le milieu ludique, les ludothèques et les réseaux, postulent et entrent dans la formation. Nombre de ces étudiant.es se ré-orientent vers cette formation professionnalisante qui lie leur passion du jeu à un métier. Les jurys de recrutement et la commission pédagogiques sont attentifs à reconnaître la motivation et la volonté de ces étudiant.es tout autant que celles des professionnels du jeu et des ludothécaires déjà en poste souhaitant recourir à la formation permanente à laquelle ils.elles ont droit ou aux personnes en reconversion professionnelle. Un niveau licence 2 est attendu, accompagné d'une connaissance du milieu ludique et du monde des ludothèques, du métier de ludothécaire et d'un projet personnalisé référé au milieu professionnel. Les procédures de V.A.P ou de V.A.E peuvent être mises en œuvre et l'ont déjà été.

Proportionnellement, ce sont majoritairement, mais non exclusivement, des étudiant.es ayant eu un parcours en sciences humaines et

sociales qui demandent et entrent dans la licence (sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, DUT Animation sociale et socioculturelle).

Certification précédente : Métiers de l'animation sociale, socioéducative et culturelle